

Développer les compétences et gestion prévisionnelle des ressources humaines (GEPP)

NOUVEAUTÉ SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

La gestion prévisionnelle des ressources humaines constitue un levier essentiel pour anticiper les transformations et garantir une adéquation continue entre les besoins de l'entreprise et les aspirations des employés. A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de définir et mettre en œuvre une stratégie pour optimiser en interne, le plan de développement des compétences. Ces actions d'analyse et d'accompagnement des ressources humaines visent à permettre à l'entreprise de rester compétitive tout en offrant aux salariés des opportunités de développement professionnel.

Programme

Formaliser une stratégie en GEPP

Cerner le cadre légal : loi de modernisation sociale, obligations légales pour les entreprises. Comprendre les enjeux et les concepts de la GEPP.

Maîtriser les outils de diagnostic et d'analyse des emplois et des compétences.

Mettre en œuvre et planifier une démarche en GEPP

Analyser la situation actuelle : réaliser un diagnostic

Cartographie des compétences : Identifier et documenter les compétences existantes au sein de

Évaluation des compétences : Utiliser des outils d'évaluation pour comprendre les forces et les faiblesses des employés.

Identification des écarts : Comparer les compétences actuelles avec les compétences requises pour les objectifs futurs.

Définir une stratégie GEPP

Formaliser un plan d'actions GEPP

Définir les axes d'action : élaborer son plan d'action GEPP

Formaliser des objectifs à court, moyen et long terme Anticiper les changements économiques, technologiques, et organisationnels.

Adapter les compétences des collaborateurs aux besoins futurs : plan de développement des compétences.

Prévenir les situations de pénurie (recrutement, formation) ou de surplus de compétences.

Faciliter si besoin la mobilité interne et la reconversion professionnelle

Mettre en place un processus d'intégration efficace pour accélérer la montée en compétences des nouveaux employés.

Mettre en place des indicateurs de suivi afin de mesurer l'efficacité de la démarche.

Piloter et suivre son plan GEPP

Communiquer en interne

Travailler en étroite collaboration avec les partenaires sociaux pour informer et expliquer la stratégie RH Impliquer l'encadrement et les salariés

Anticiper les craintes ; accompagnement le changement

Infos pratiques



Type de formation

Formation continue



Public cible

Toute personne de l'entreprise ou de l'organisation susceptible de gérer ou de participer à l'élaboration du plan de développement des compétences.



Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre



Tarif(s) net de taxe

860 € par stagiaire



Adresse

Brest - CIEL BRETAGNE Rue du Gué Fleuri, B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

https://www.cci-formationbretagne.fr/finistere

Les conditions d'admission

Prérequis

Travailler en RH ou avoir une expérience de gestion des ressources humaines dans le monde de l'entreprise ou dans les organisations

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Formaliser une stratégie en GEPP Mettre en œuvre et planifier une démarche en GEPP. Analyser la situation actuelle : réaliser un diagnostic Formaliser un plan d'actions GEPP Piloter et suivre son plan GEPP



Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité : évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Méthode active : dans le prolongement des apports théoriques proposés par l'intervenant, les participants seront amenés, via des travaux de sous-groupes ou des réflexions sur des cas concrets, à réaliser une approche réflexive de leur pratique.

Les sessions

Le Relecq Kerhuon

20-21 novembre 2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



DONARD Fabienne

fabienne.donard@formation.finistere.cci.fr



